

DEMBLON (*Célestin-Pierre-Joseph*), Membre de la Chambre des Représentants (Neuville-en-Condroz, 19.5.1859 — Bruxelles, 12.12.1924).

Fils de paysans, Célestin Demblon fréquenta d'abord l'école communale, puis les cours de l'École normale de Huy. En possession de son diplôme d'instituteur, il professa successivement à Herstal, Horion-Hozémont, puis enfin — de 1879 à 1883 — à Liège. A ce moment, ayant attaqué violemment la Famille royale en public, Demblon fut démis de ses fonctions, ce qui le mit dans une situation financière fort pénible. Il y para en collaborant au *Peuple*, au *National* et à *La Réforme*. Conteur régionaliste de son pays condruzien, il écrivit notamment des *Contes mélancoliques* (1883), la *Noël d'un démocrate* (1886), *Aux bois du Condroz* (1906). Il se fit aussi le champion de la thèse qui identifie Shakespeare à lord Rutland.

Jusqu'alors, il avait affiché des sentiments de démocrate progressiste et s'était affilié à l'Association libérale de Liège pour avoir l'occasion de défendre à cette tribune ses idées et combattre Frère-Orban, sa bête noire. Orateur fougueux et intarissable, il jouissait du pouvoir de sa parole sur ses auditeurs et ne se privait pas d'exercer ses talents pendant deux ou trois heures de suite.

En 1885, passant au socialisme, Demblon s'affilia au Parti ouvrier qui, aux élections législatives du 14 octobre 1894, l'envoya siéger au Parlement. L'année suivante, il fut élu conseiller communal de Liège, mais ne pardonna pas à ses amis de lui avoir refusé l'échevinat de l'instruction publique.

Ses électeurs, qui attendaient merveille de sa présence à la Chambre furent d'abord fortement déçus. Pendant six mois, nul n'entendit dans l'hémicycle le son de sa voix et l'un de ses concitoyens exprima la désillusion de tous en exposant dans sa vitrine un oiseau empaillé portant une légende : « Quand cet oiseau chantera, Demblon parlera ». Piqué au vif, le député prit sa revanche et retrouva sa fougue. On s'en rend compte lors de la discussion du projet de traité d'annexion du Congo. Au vote le 17 septembre 1901 il s'abstint, notamment « pour protester contre l'affirmation d'un membre de la droite disant que la Belgique devait de la gratitude au Roi, alors que c'est le Roi qui, tant personnellement que dans les affaires du Congo, doit tout à la Belgique et vit à ses dépens ». Deux mois plus tôt, les 16 et 17 juillet, il s'était de même abstenu de voter le projet de loi par laquelle la Belgique renonçait provisoirement au remboursement des sommes prêtées à l'É. I. C.

Pendant la guerre de 1914/18, il vécut en France et en revint fortement déçu dans son idéal socialiste. Il vira dès lors au rouge vif et ne cacha plus ses sympathies pour le parti communiste. Ses talents oratoires, eux, allaient diminuant et le beau parleur de jadis faisait sourire un peu, et fuir beaucoup en direction de la buvette, mais Demblon, imperturbable, continuait, développant pendant une couple d'heures une argumentation dont le canevas tenait sur un papier de 4 cm². Il siégea jusqu'à sa mort dans une Assemblée dont il semblait faire partie intégrante, en dépit du déclin de ses pouvoirs de tribun.

3 août 1953.
M.-L. Comeliau.

Mouvement géographique, 1901, p. 378. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 94. G. Doutrepoint, *Histoire illustrée de la littérature française de Belgique*, Bruxelles, Didier, 1939, 223, 240, 244 ; — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, 2 vol., Liège, H. Dessain, 1946, I, 539.